



Volume 16, numéro 5

Décembre 2020

Bulletin d'information publié par la Municipalité de Sainte-Mélanie

info@sainte-melanie.ca

www.sainte-melanie.ca

Facebook



https://twitter.com/SainteMelanie





Vol 16, numéro 5 - Décembre 2020 DANS CE NUMÉRO

Mot de la Mairesse	3
Services municipaux	5
Service d'urbanisme	6
Service des Travaux publics	7
Opération Nez rouge	8
Sûreté du Québec	9
Service prévention incendies	10
Bon voisin Bon œil	10
Le Carrefour Canin - Licences 2021	11
Bibliothèque Louise-Amélie-Panet	12
Parc Régional des Chutes Monte-à-Peine-et-des- Dalles	14
Patinoire sur la rivière L'Assomption MRC Joliette	15
Cercle de Fermières	16
Club de l'Amitié FADOQ Sainte-Mélanie	16
Résidence D'Ailleboust	16
Office d'Habitation au Cœur de chez nous	16
Entraide communautaire - Guignolée	17
Entraide communautaire - Panier de Noël	17
Entraide communautaire - Comptoir vestimentaire	17
AQDR Sainte-Mélanie	17
Comité de Jumelage de Sainte-Mélanie	18
Culture en Action	18
Bonhomme de neige - Profitez de l'hiver	19
Aide-mémoire	20
Site Internet: www.sainte-melanie.ca	

Suivez-nous sur

facebook















Comité Jumelage Sainte-Mélanie



Club de bridge Sainte-Mélanie



Parc régional des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles





« Montrez-nous votre bonhomme de neige! »



Fait par Téo, âgé de 5 ans, (petit-fils de Mme Boudrias). Voir page 19

L'ECHO DU COTEAU

Le bulletin municipal de Sainte-Mélanie est publié cinq fois par année:

- Mi-février
 Mi-avril
 Mi-juin
 Mi-septembre
- Mi-novembre

Une édition spéciale budget est prévue en décembre.

Les publications format papier sont distribuées gratuitement aux citoyens de Sainte-Mélanie qui en font la demande en nous contactant au 450 889-5871 poste 221. Votre abonnement se renouvelle automatiquement chaque année. Pour vous désabonner, veuillez nous aviser.

Vous pouvez également recevoir le bulletin municipal de façon électronique en nous faisant parvenir votre adresse courriel à

<u>info@sainte-melanie.ca</u>. Nous vous ferons parvenir une alerte courriel qui indique qu'une nouvelle version est disponible en ligne.

Les publications du bulletin municipal sont disponibles en tout temps pour consultation sur le site Internet de la Municipalité de Sainte-Mélanie www.saintemelanie.ca.

Les personnes qui résident à l'extérieur de Sainte-Mélanie peuvent également recevoir les cinq publications format papier en s'abonnant auprès de la Municipalité. Des frais de 10 \$ sont requis pour un abonnement annuel.

Seuls les organismes à but non lucratif peuvent faire paraître un communiqué en déposant leur demande par courriel à <u>info@sainte-melanie.ca</u> deux semaines avant la date prévue de la parution.

out comme l'hiver, le temps des fêtes est à nos portes et je profite de ce dernier numéro régulier de l'année pour vous souhaiter un bon temps des fêtes dans le cœur et la bienveillance. Comme disais la chanson de Clémence Desrochers : « Je ferai un jardin... il sera petit, c'est certain, j'en prendrai bien soin pour qu'il soit aussi beau que toi... » et si on le met à la sauce de nos rencontres du temps des fêtes en période de COVID : « Je ferai la fête de Noël... elle sera petite, c'est certain, j'en prendrai bien soin pour qu'elle soit aussi belle que toi... »

LOISIRS

2021, nous allons apporter un peu d'amour à notre parc des Sables. Nous allons commencer cet hiver par la rénovation du Centre des loisirs en agrandissant par l'intérieur sa salle communautaire et en revampant les toilettes qui en avaient grandement besoin. Nous avons aussi l'intention d'améliorer la surface pavée du skatepark, très utilisé par nos jeunes. La Municipalité ayant à cœur les aspirations des familles de Sainte-Mélanie, le conseil municipal a donc donné le mandat à la firme Stantec Experts-conseils Itée pour plancher sur l'amélioration de l'aire de jeu du parc des Sables, qui prendrait forme à l'été 2021, si tout va bien.

Encore plus aujourd'hui, les activités de plein air sont essentielles à notre santé physique et mentale. La patinoire sera ouverte, cependant les consignes de la santé publique ne permettent pas les jeux d'équipe sur la glace des patinoires comme des « games » de hockey. Il sera important de respecter les consignes qui seront affichées à la patinoire.

Je tenais à vous rappeler que nous avons de magnifiques sentiers piétonniers, de raquette et de ski de fond au village, entretenus par la famille Vincent. Si vous désirez connaître le circuit des sentiers, vous pouvez consulter le site internet de la Municipalité. De plus, il y a aussi le parc des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles qui sera, pour une troisième année, ouvert les fins de semaine. Profitons de cette proximité de la beauté de la nature pour aller jouer avec notre famille et prendre de l'air.

LOCAL JEUNESSE L'AMIGO

peut être difficile de s'adapter à un changement, particulièrement lorsque ce changement crée chez la plupart des gens des sentiments désagréables : peur, anxiété, stress, peine, colère, impuissance, désespoir, irritabilité... L'adolescence dans ce contexte de pandémie n'est pas évidente et la jeunesse a besoin de nous! La Municipalité, par le biais de L'Amigo, donne l'opportunité à nos jeunes



de rencontrer notre intervenant, Éric Dupuis, qui s'est rendu disponible pour des rencontres individuelles. De plus, les fins de semaines, monsieur Dupuis joue un rôle similaire à celui du travailleur de rue en rencontrant les jeunes qui sont au parc. Pour suivre le développement et les opportunités qu'offre L'Amigo, consultez sa page Facebook.

CULTURE

Je félicite notre concitoyen, monsieur Jean-Paul Daoust, qui a reçu le Prix du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) — Artiste de l'année dans Lanaudière. Monsieur Daoust est un fier ambassadeur pour notre municipalité. Il est impliqué auprès de l'organisme Culture en Action de Sainte-Mélanie et digne représentant de l'événement LE RENDEZ-VOUS COULEURS, ORGUE ET POÉSIE. Membre de l'Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ), chroniqueur de poésie pour Télé-Québec, Jean-Paul Daoust est aussi le poète en résidence, depuis août 2011, de l'émission « Plus on est de fous, plus on lit! » à Radio-Canada Première.

BIBLIOTHÈQUE

La lecture est un bon moyen d'occuper nos temps libres en cultivant notre imaginaire. Comme disait Einstein : « L'imagination est plus importante que le savoir. Le savoir est limité, l'imaginaire est sans limite. » L'imaginaire est un bon remède, il nous permet de rêver et de créer dans nos limites.

En contrepartie de l'obligation de réduire l'accès à la bibliothèque aux citoyennes et citoyens, la coordonnatrice, en partenariat avec les bénévoles de la bibliothèque, ont trouvé des alternatives afin de conserver l'accessibilité à la bibliothèque aux gens de la municipalité. Vous trouverez plus de détails sur les alternatives de l'offre de la bibliothèque dans les pages qui suivent.

MUSÉE D'ART DE JOLIETTE

Malgré la pandémie et la fermeture obligatoire des musées, notre Musée d'art de Joliette a fait preuve de créativité et a mis en place des ateliers en ligne qui s'adressent aux enfants de 5 ans et plus (accompagnés d'un adulte), les dimanches 25 octobre, 8 et 12 novembre et 6 décembre.

Les Matinées créatives en ligne offrent une matinée spéciale le 6 décembre avec Célébration du temps des fêtes pour les enfants de 4 à 9 ans et leur famille. Vivez une journée de Noël bien spéciale en compagnie de Madame Chérie, le personnage de bibliothécaire excentrique de Marie-Soleil Roy et son ami Amauri dans un conte spécial de Noël, suivi d'un atelier ludique de Noël au cours duquel vous fabriquerez deux personnages pour enchanter votre sapin. Cet événement est soutenu par le Conseil des arts et lettres du Québec et la MRC Montcalm en partenariat avec le Musée d'art de Joliette. Par plaisir, je vous encourage à consulter le site du musée pour avoir plus de détails.

https://www.museejoliette.org/fr/activites/matineescreatives-automne-2/

PATRIMOINE

LO Société du patrimoine de la Seigneurie D'Ailleboust (SPSA) est un organisme à but non lucratif créé par des citoyennes et citoyens de Sainte-Mélanie. Ils ont à cœur de mettre en valeur l'ancien Manoir Panet qui fut jadis un foyer significatif de la naissance de l'affirmation d'une culture québécoise autonome. La Société du patrimoine de la Seigneurie D'Ailleboust a déposé au registraire du patrimoine culturel une demande pour que l'ancien Manoir Panet soit reconnu comme un immeuble patrimonial et un lieu historique. La Municipalité, en appui à la Société du patrimoine de la Seigneurie D'Ailleboust, a déposé par résolution et envoyé au registraire du patrimoine culturel et au ministère des Arts et des Lettres du Québec sa recommandation pour la reconnaissance patrimoniale de cet immeuble.

La Société du patrimoine de la Seigneurie D'Ailleboust a enfin conclue, après de multiples embûches administratives, l'achat du Manoir Panet. La protection du patrimoine au Québec relève de l'exploit. Merci aux membres du SPSA pour votre ténacité!

Le conseil d'administration du SPSA désire faire du manoir un musée et un centre culturel selon la volonté de feu monsieur André Massicotte. Le soutien généreux de madame Lise Roy, sa conjointe ainsi que le cautionnement du prêt de deux membres du conseil d'administration ont permis de pérenniser ce lieu historique.

Pour l'émergence de ce lieu culturel et historique, le SPSA aura sans doute besoin de rassembler les bénévoles indispensables au développement du Manoir Panet. Avec le soutien du vidéaste, Gaël Comeau, vous trouverez une vidéo tournée au Manoir Panet. Voici le lien:

https://www.youtube.com/channel/ UCpDxgrk30y5seQORvUuE lg

Un respect à notre histoire mélanienne à partager!

CRÉATIVITÉ ET BIENVEILLANCE

ous vivons une expérience inédite confrontant nos zones de confort. Nous pouvons croire que nos libertés sont brimées, mais, si nous prenons le temps de regarder autrement et de voir cela comme une forme d'opportunité...

(J'avoue, c'est plus facile à dire qu'à faire, je m'ennuie, comme vous, des contacts humains et des rassemblements.) Cependant, la situation étant telle, lançons-nous le défi. Je vous propose, si cela vous tente, de faire l'expérience de vous exercer à cultiver votre bienveillance au quotidien.

Je vous partage des exercices dont j'ai pris la source dans « Le petit livre de la bienveillance » d'Emilie Devienne, Gilles Diderichsn, Latifa Gallo et Helle Monnet. Vous pourriez aussi le partager avec vos amis.

- Décidez de trois actes d'altruisme à effectuer cette semaine (aider ma voisine âgée à faire des courses, prendre du temps pour écouter une personne en difficulté, envoyer un texto gentil...);
- Entrainez-vous à dire « bonjour » en étant totalement présent dans l'instant et en lien avec votre interlocuteur. Regardez-le en face avec l'intention de lui envoyer un vrai signe de reconnaissance à travers vos masques;
- Entrainez-vous à la gratitude : apprenez à dire merci à la vie et listez chaque soir vos trois plaisirs de la journée;
- Souriez: le sourire envoie au cerveau un message positif, d'ouverture et de détente. Le sourire est aussi un cadeau pour les autres, vecteur de joie, de complicité et de réconfort. Même à travers le masque, vos sourires passent!
- Cultivez la tolérance : restez vigilant et à l'affut des jugements que vous pourriez émettre et transformez-les en vous servant de l'empathie.

Je vous souhaite à nouveau un bon temps des Fêtes en famille; les rencontres seront petites, c'est certain, mais elles auront le cœur et la créativité à prendre soin de nos êtres chers.

Françoise Boudrias Mairesse de Sainte-Mélanie VEUILLEZ NOTER QU'EN RAISON DE LA PANDÉMIE DE LA COVID-19 ET CONFORMÉMENT AUX DIRECTIVES DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC, LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL SONT TENUES À HUIS-CLOS ET EN VISIO-CONFÉRENCE. CES MESURES FERONT L'OBJET DE RÉVISION SELON LES DIRECTIVES DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC.

LES ENREGISTREMENTS VIDÉOS ET LES PROCÈS-VERBAUX SONT DISPONIBLES SUR LE SITE DE LA MUNICIPALITÉ <u>www.sainte-melanie.ca</u> DANS LES JOURS SUIVANT LES SÉANCES À LA SECTION « Politique et publications - Séances du conseil » ET PEUVENT ÊTRE VISIONNÉS EN TOUT TEMPS.,

TOUTES QUESTIONS CONCERNANT LES POINTS TRAITÉS LORS DES SÉANCES DU CONSEIL PEUVENT ÊTRE ACHEMINÉES À L'ADRESSE COURRIEL <u>info@sainte-melanie.ca</u>

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION.

< PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021>

La date de la séance prévue pour l'adoption des prévisions budgétaires 2021

est le LUNDI 14 DÉCEMBRE 2020.



Une édition spéciale vous sera acheminée dès son adoption.

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

Les prochaines séances du conseil seront tenues les **MERCREDIS**

13 JANVIER ET 3 FÉVRIER 2021

conformément aux directives de santé publique du Québec.

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Nous vous prions de prendre note que le bureau municipal ainsi que les services municipaux seront

FERMÉS DU 21 DÉCEMBRE 2020 AU 1er JANVIER 2021

Pour toute urgence relative aux travaux publics, voirie, aqueduc et égout, composez le 450 803-0825.

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Le calendrier 2021 des collectes des matières résiduelles sera acheminé à l'ensemble des citoyens par la poste au courant du mois de décembre.

Un cahier spécial sur la gestion des matières résiduelles demeure disponible sur le site de la Municipalité www.sainte-melanie.ca ou en format papier au bureau de l'Hôtel de Ville.

RÉCUPÉRATION DES ARBRES DE NOËL



Veuillez prendre note que la collecte des arbres de Noël s'effectuera

LE VENDREDI 8 JANVIER 2021

Nous vous demandons de dépouiller votre arbre de ses décorations avant de le placer en bordure de chemin.

Afin de ne pas nuire au déneigement des rues, il est important de ne pas déposer votre arbre sur un banc de neige, mais en bordure de rue à l'intérieur de votre entrée privée.



DEMANDE DE PERMIS

- > AVANT DE RÉALISER QUELQUES TRAVAUX QUE CE SOIT, VEUILLEZ VOUS INFORMER AUPRÈS DE LA MUNICIPALITÉ AFIN DE VÉRIFIER SI VOS TRAVAUX NÉCESSITENT UN PERMIS;
- LES FORMULAIRES DE DEMANDE DE PERMIS SONT DISPONIBLES À LA RÉCEPTION DE L'HÔTEL DE VILLE AINSI QUE SUR NOTRE SITE INTERNET www.sainte-melanie.ca;
- > EN RAISON DE FERMETURE DE LA PÉRIODE DES FÊTES, AUCUNE DEMANDE DE PERMIS NE SERA TRAITÉE APRÈS LE <u>JEUDI 10 DÉCEMBRE 2020</u>. LES DEMANDES REÇUES APRÈS CETTE DATE SERONT TRAITÉES AU RETOUR DES FÊTES, SOIT AU COURANT DE LA SEMAINE DU 6 JANVIER 2021;
- AUCUN PERMIS N'EST ÉMIS LA JOURNÉE MÊME.
 LA MUNICIPALITÉ DISPOSE DE 30 JOURS POUR ÉTUDIER LA DEMANDE AVANT L'ÉMISSION DE PERMIS;
- > VOUS POUVEZ CONTACTER MONSIEUR TONY TURCOTTE AU 450 889-5871 POSTE 224 POUR TOUTES INFORMATIONS RELATIVES AUX DEMANDES DE PERMIS, NORMES, RÈGLEMENTS, ZONAGE ET AUTRES.

Tony Turcotte

Inspecteur en bâtiment et environnement

Tél.: 450 889-5871 poste 224 urbanisme@sainte-melanie.ca

PERMIS ÉMIS EN 2020

Depuis le début de la COVID-19, nous avons émis environ un peu plus de 200 permis. Par souci de limiter la propagation de la COVID-19, nous avons acheminé tous les détenteurs d'un permis émis au cours de l'année, une lettre sur laquelle vous deviez apposée votre signature avant le 12 novembre accompagnée du paiement attribué au type de permis émis. Pour les retardataires, il est de votre responsabilité de nous faire parvenir le tout dans les plus brefs délais et d'acquitter les intérêts encourus, sinon votre permis est non-valide.

Vous pouvez acquitter le montant de la facture auprès de votre institution financière, via Internet (AccèsD) ou par chèque libellé à « Municipalité de Sainte-Mélanie » à l'adresse 10, rue Louis-Charles-Panet, Sainte-Mélanie (Québec) JOK 3AO ou le déposer dans la boîte aux lettres sécurisée installée à la droite de la porte d'entrée de l'Hôtel de Ville.

Nous vous remercions de votre collaboration.



ABRI TEMPORAIRE

Depuis le 15 octobre, les abris temporaires sont autorisés sur l'ensemble du territoire de la municipalité et ce, jusqu'au 15 avril.



Je vous souhaite de JOYEUSES FÊTES et une BONNE NOUVELLE ANNÉE!

TRAVAUX PUBLICS

- > Nous vous suggérons d'utiliser l'application VOILA! pour signaler un problème **non urgent.** Cette application est gratuite à partir de votre cellulaire (http://www.appvoila.com/).
- Ou contacter le contremaître des Travaux publics pour l'aviser d'un problème non urgent (nid de poule, lumière de lampadaire brûlée, animal mort, tout problème relié à la signalisation ...). Veuillez laisser un message détaillé au 450 889-5871 poste 236. Soyez assuré que votre requête sera prise en considération et un retour d'appel sera fait dans les meilleurs délais si nécessaire.
- > Pour toutes demandes ou plaintes ayant trait à un <u>autre service</u> que celui des Travaux publics, veuillez contacter la Municipalité au 450 889-5871 et choisir l'option qui correspond au département concerné.
- > Pour toutes <u>urgences</u> concernant l'état du réseau routier <u>municipal</u> ou les réseaux d'aqueduc et d'égout, vous pouvez contacter le service des Travaux publics au 450 803-0825.
- > Pour toutes <u>urgences</u> concernant l'état du réseau routier du <u>ministère des Transports du Québec</u> (MTQ), veuillez composer le 511 et choisir l'option 2 pour signaler en tout temps un incident.

Routes du MTQ: route 348/Principale/rang du Domaine, route de Sainte-Béatrix, chemin du Lac Sud, 2e rang, route Baril.

En hiver, déneigez et déglacez vos bacs!

Les premiers flocons de neige sont tombés dans plusieurs régions du Québec. L'hiver s'installe tout doucement et étale son beau manteau blanc. Toutefois, qui dit hiver, dit tempête de neige, pluie verglaçante et... séance de déneigement!

Saviez-vous que la neige avait un impact sur la collecte de vos matières résiduelles? En fait, pour optimiser la collecte de votre recyclage, de vos matières organiques et de vos déchets, il importe de respecter certaines procédures.



Déneigez et déglacez vos bacs

STATIONNEMENT SUR LES RUES ET CHEMINS

Le règlement numéro 392-99 interdit le stationnement sur tous les chemins publics



afin de faciliter le déneigement du réseau routier lors de tempête.





Il est primordial de bien déneiger et déglacer vos bacs. Ces gestes si simples permettent aux éboueurs de vous offrir un service sécuritaire et professionnel. Cela ne concerne pas uniquement les couvercles. En effet, il est conseillé de laisser un dégagement d'environ 60 cm (2 pieds) autour de vos bacs afin de ne pas nuire à la collecte mécanisée.

INSTALLATION DE PIQUETS OU BALISES DE DÉNEIGEMENT

Les piquets et/ou balises de déneigement (ou autres types d'obstacles) <u>installés dans l'emprise de la voie publique sont interdits</u>. Nous comprenons le souhait des propriétaires de protéger la bande de gazon en bordure du chemin face à leur immeuble. Cette bande fait partie de l'emprise de la rue.

Les opérations de déneigements doivent être réalisées afin d'assurer la sécurité des utilisateurs (automobilistes et piétons) et la neige doit être repoussée vers les terrains privés pour dégager la route.

Y

DÉNEIGEMENT DU RÉSEAU ROUTIER

Au début d'une tempête, les équipes de déneigement s'affairent surtout à dégager les voies prioritaires, les artères principales et les routes collectrices afin de dégager complètement la chaussée. Les équipes de déneigement risquent d'enneiger votre entrée de cour lors de l'enlèvement de la neige se trouvant dans l'emprise des voies de circulation. Cette neige doit être enlevée par le propriétaire ou par l'entrepreneur choisi par le propriétaire. Il est interdit de déposer de la neige dans les rues.









ANNONCE IMPORTANTE

C'est avec tristesse que nous vous annonçons aujourd'hui que l'Opération Nez rouge n'offrira pas de service de raccompagnement durant la période des fêtes 2020.

Comme toujours, la sécurité de nos bénévoles, de nos clients et de nos maîtres d'œuvre est notre priorité. Après analyse du contexte sanitaire actuel et de ses impacts sur la logistique du service, l'Opération Nez rouge a pris la décision de ne pas offrir le service de raccompagnement durant le temps des fêtes 2020. La campagne n'est pas close pour autant, les détails d'une campagne de sensibilisation vous seront dévoilés en novembre.

L'Opération Nez rouge vous invite, comme à l'habitude, à planifier votre retour à la maison en toute sécurité en appelant un parent, un taxi ou en désignant un chauffeur avant votre soirée.

Restez prudents! On se donne rendez-vous en novembre.

L'ÉQUIPE DE L'OPÉRATION NEZ ROUGE







MRC de Joliette

Infirmière EN MILIEU RURAL Vous êtes âgés de plus de 55 ans? Vous avez besoin de soins ou de services de santé?

Une infirmière en milieu rural est disponible à **Sainte-Mélanie** tous les jeudis.

Pour prendre rendez-vous, communiquez au **450 755-2111**, poste **3381**

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Lanaudière
Québec





SÛRETÉ DU QUÉBEC

CONSEILS AUX AUTOMOBILISTES ET AUX CONDUCTEURS DE VÉHICULES LOURDS

Avec la période hivernale qui s'installe, la Sûreté du Québec désire rappeler aux automobilistes et aux conducteurs de véhicules lourds l'importance d'adapter leur conduite aux conditions météorologiques et routières, de prévoir leurs déplacements et de prendre la route seulement s'ils sont en état de conduire. Ils réduiront ainsi les risques d'être impliqués dans une sortie de route ou dans une collision potentiellement mortelle.

Qu'est-ce que la conduite ou la vitesse imprudente?

« Toute vitesse ou action imprudente susceptible de mettre en péril la sécurité, la vie ou la propriété. Cette situation survient quand la vitesse est trop grande, compte tenu des circonstances, même si le conducteur n'excède pas la limite de vitesse légale. » En effet, selon l'article 330 du Code de la sécurité routière (CSR), le conducteur doit réduire sa vitesse lorsque les conditions de visibilité sont rendues insuffisantes à cause de l'obscurité, du brouillard, de la pluie ou de précipitations ou lorsque la chaussée est glissante ou partiellement dégagée. Les contrevenants s'exposent à une amende minimale de 60 \$ plus les frais et à deux points d'inaptitude.

Les usagers doivent aussi déneiger leur véhicule et s'assurer que le pare-brise, les vitres, les phares, les feux et la plaque d'immatriculation sont libres de glace et de neige. Ne pas respecter ces règles de sécurité augmente les risques de collision, constitue un danger pour le conducteur, mais également pour tous les autres usagers sur la route et vous expose à une amende minimale de 100 \$ plus les frais en vertu de l'article 281 du CSR.

Automobilistes, partagez la route avec les véhicules lourds!

Un conducteur de véhicule lourd a besoin de plus d'espace que vous pour manœuvrer, car son véhicule est plus long, plus large, plus haut et plus lourd. Laissez-lui de la place! Assurez-vous de voir au moins un de ses rétroviseurs latéraux afin que le conducteur vous voie. Si vous suivez de trop près un véhicule lourd et que le conducteur freine brutalement, vous pourrez difficilement éviter la collision. Rappelez-vous que la distance de freinage du véhicule lourd est plus grande que celle de votre automobile.

De plus, les voies de circulation peuvent devenir plus étroites en hiver en raison de la neige qui s'accumule. Ainsi, un véhicule lourd peut empiéter sur une autre voie, ce qui peut nuire à votre conduite. En raison de son poids élevé, un véhicule lourd peut provoquer de la poudrerie lors de son passage et nuire à votre visibilité. Alors, gardez vos distances!

Prévoyez vos déplacements

L'augmentation des déplacements sur les routes et les conditions hivernales difficiles augmentent les risques de collisions mortelles ou avec blessés. C'est pourquoi il est impératif de prévoir adéquatement ses déplacements pour arriver à destination sain et sauf, et ce, en respectant les lois et la signalisation routière.

Prévoir ses déplacements, c'est également s'assurer d'être en bonne forme pour conduire. Si vous manquez de sommeil, ne conduisez pas, car la fatigue peut affaiblir considérablement votre capacité de conduite.

Soirée festive ? Ne conduisez pas !

Les policiers utilisent différentes techniques et outils pour détecter la drogue et l'alcool chez les conducteurs. De plus, le dépistage obligatoire est en vigueur, permettant aux policiers d'exiger d'un conducteur qu'il fournisse un échantillon d'haleine au bord de la route, qu'ils soupçonnent ou non qu'il ait consommé récemment de l'alcool.

La capacité de conduite affaiblie, que ce soit par l'alcool ou la drogue, est une infraction criminelle et que les conséquences sont les mêmes (suspension/révocation du permis de conduire, saisie du véhicule, amende, antidémarreur éthylométrique obligatoire, casier judiciaire, etc.).

Malgré les campagnes de sensibilisation, la présence policière et les nombreuses options de raccompagnement disponibles, chaque année, de 2013 à 2017, les collisions dues à l'alcool ont causé en moyenne :

- 100 décès (28 % du total des décès annuels);
- 220 blessés graves (14 %);
- 1 800 blessés légers sur les routes du Québec (5 %).

De 2013 à 2017, chez les conducteurs décédés dans une collision de la route au Québec :

- 34 % des conducteurs avaient des drogues licites ou illicites dans le sang ;
- 20 % des conducteurs avaient du cannabis dans le sang;
- 37 % de ceux âgés de 16 à 24 ans avaient du cannabis dans le sang;
- 46 % de ceux âgés de 16 à 19 ans avaient de cannabis dans le sang;
- 16 % de ceux âgés de 25 ans ou plus avaient du cannabis dans le sang.

En tous temps, toutes saisons, la prudence au volant est de mise! Soyez un exemple pour les bonnes raisons.

Poste de la MRC de Joliette Sûreté du Québec 450 759-5222



SAINT-CHARLES-BORROMÉE

SERVICE PRÉVENTION INCENDIES

Quelques conseils à l'approche de la saison froide

Se chauffer, en toute sécurité!

Saviez-vous qu'un court-circuit, une défaillance électrique ou un appareil placé à proximité d'un combustible sont les causes principales des incendies d'appareils de chauffage individuels fixes et d'unités centrales de chauffage.

Lorsque vous utilisez un appareil de chauffage électrique, veillez à respecter les guelques consignes suivantes :

- Faites appel aux services professionnels d'un maître électricien pour l'installation de vos thermostats.
- Assurez-vous que l'intérieur des plinthes est vide de tout objet.
- N'appliquez pas de peinture sur une plinthe, ni sur son cordon. Les plinthes électriques sont recouvertes d'une peinture qui est cuite et dont on sait qu'elle ne s'enflammera pas. La peinture qu'on y appliquerait pourrait se fissurer et prendre feu.
- Éloignez les rideaux et les meubles des plinthes électriques d'au moins dix centimètres.

Si vous utilisez une chaufferette électrique portative, assurez-vous qu'elle porte le sceau d'un organisme d'homologation reconnu comme CSA ou ULC. De plus, éteignez-la la nuit ou avant de quitter votre résidence. Pour terminer, n'oubliez pas que les chaufferettes portatives ne sont pas conçues pour un usage à long terme, mais plutôt pour un usage temporaire.



En vrac

Disposer des cendres de façon sécuritaire

 Il est important de laisser refroidir les cendres chaudes dehors dans un contenant métallique muni d'un couvercle en métal.



 Attendez au moins 7 jours avant de les transvider dans le bac à déchets.

Attention à l'utilisation des bougies

- Placez les bougies sur une surface stable et loin de toute matière inflammable.
- Gardez vos bougies hors de la portée des enfants et des animaux.
- Éteignez toutes les bougies avant de quitter une pièce ou le domicile.



Des sorties dégagées en tout temps, c'est important

- N'oubliez pas de déneiger vos sorties, vos balcons, votre terrasse et vos fenêtres après chaque chute de neige.
- Assurez-vous que les voies d'accès menant à ces sorties sont dégagées.

Prudence avec les arbres de Noël

 Tout sapin naturel ou artificiel doit être installé loin d'une source de chaleur (plinthe électrique, chaufferette, foyer, etc.).



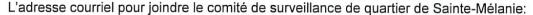
- Placez le sapin naturel dans un récipient rempli d'eau et arrosez le pied de l'arbre tous les jours.
- Pour diminuer les risques d'incendie, choisissez un sapin artificiel plutôt qu'un sapin naturel.

COMITÉ DE SURVEILLANCE DE QUARTIER



LA PROTECTION DU VOISINAGE DE SAINTE-MÉLANIE

Jusqu'à maintenant, plus de 40 surveillants répartis dans 5 quartiers partout sur le territoire de Sainte-Mélanie offrent une surveillance des résidences avoisinantes et signalent tout individu, véhicule ou situation suspecte, le tout en collaboration avec la Sûreté du Québec et du conseil municipal. Merci à tous!



bonvoisin.ste-melanie@hotmail.com

Alain Lajeunesse, coordonnateur







LE CARREFOUR CANIN

CONTRÔLEUR ANIMALIER
POUR LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MÉLANIE

NOS COORDONNÉES

LE CARREFOUR CANIN

707, BOUL. DE L'INDUSTRIE SAINT-PAUL, QC, J0K 3E0 TÉLÉPHONE: 450-752-2646 SANS FRAIS: 1-844-752-2646

IMPORTANT

En raison de la COVID-19, prenez note que les licences ne sont plus disponibles à la Municipalité. C'est pourquoi nous avons élargi nos méthodes de paiement afin de rendre les transactions plus faciles et accessibles à tous.

INFORMATION

Depuis le 3 mars 2020, est entrée en vigueur la nouvelle Loi provinciale visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens (chapitre P-38.002), vous pouvez la consulter au : www.carrefourcanin.com

Elle dit, en outre, qu'un chien de 20 kg et plus doit porter en tout temps, attaché à sa laisse, un licou ou un harnais. Le montant de l'amande fixée par le Gouvernement provincial pour ne pas avoir respecté cette Loi est d'un montant allant de 500 \$ à 1 500 \$ + frais. Soyez proactifs!

RABAIS AINÉS

Si vous avez 65 ans ou plus, prenez note que le Carrefour Canin vous offre une licence gratuite, mais elle est tout de même obligatoire, alors ne tardez pas!

LICENCES CANINES POUR L'ANNÉE 2021

ATTENTION • NOUVELLE MÉTHODE • COVID-19 • RECENSEMENT 2021

Vu la situation sanitaire à laquelle nous faisons face en ce moment, le Carrefour Canin a dû cesser le porte-à-porte par mesure préventive. Le recensement annuel des chiens pour l'année 2021 se fera donc par la poste. Si vous étiez le gardien d'un animal déjà enregistré au Carrefour Canin, vous recevrez une lettre par la poste au cours du mois de janvier afin de vous inviter à prendre la licence annuelle. Par contre, si vous avez récemment fait l'acquisition d'un nouveau compagnon, vous avez un délai de 15 jours pour l'enregistrer à partir du moment où il arrive dans votre foyer, à moins qu'il n'ait pas atteint l'âge de 4 mois. Le présent communiqué a pour but de vous informer des différents moyens mis à votre disposition afin de vous procurer une telle licence au montant de 30 \$ par chien et donc la validité est du ler janvier au 31 décembre de chaque année.

Vous pouvez effectuer l'enregistrement de votre animal de l'une ou l'autre des façons suivantes ;

- \checkmark En vous présentant en magasin du lundi au mercredi de 9 h à 18 h, le jeudi et vendredi de 9 h à 21 h ou le samedi et dimanche de 9 h à 17 h.
- ✓ Par téléphone au 450-752-2646, il vous sera possible de payer par carte de crédit.
- ✓ En vous rendant sur le site internet du Carrefour Canin au www.carrefourcanin.com dans la section « Payez votre licence » en complétant et en imprimant le formulaire requis et en le postant au Carrefour Canin accompagné de votre chèque libellé au nom de Le Carrefour Canin au montant de 30 \$ par chien.
- ✓ Vous pouvez aussi effectuer un virement directement de votre compte bancaire. Si vous choisissez cette méthode, il est TRÈS IMPORTANT de nous envoyer un courriel ou de nous téléphoner afin de nous fournir les informations suivantes :
 - Votre nom complet, adresse, numéro de téléphone et date de naissance;
 - Le nom de votre animal, mâle ou femelle, sa race, sa couleur et son âge;
 - Votre choix de licence (en plastique ou en métal);
 - Si oui ou non, il est stérilisé et s'il pèse plus de 20 kg (44lbs).

Le virement doit être fait à <u>info@carrefourcanin.com</u> À la question de sécurité vous devez indiquer le mot <u>OUI</u> et à la réponse indiquez le mot <u>NON</u> afin de garder le tout le plus simple possible pour tous.

Lors de la réception de votre paiement, nous vous posterons la licence de votre animal directement à votre domicile sans frais de poste.

C'est avec grand plaisir que nous continuons à vous offrir la totalité des services malgré la situation actuelle. N'hésitez donc pas à nous contacter en cas de besoin. Nous profitons de l'occasion pour vous remercier de votre habituelle collaboration.

De toute l'équipe du Carrefour Canin.

BIBLIOTHÈQUE LOUISE-AMÉLIE-PANET

Automne-Hiver 2020-2021

ACTIVITÉS GRATUITES

INSCRIPTIONS: 450 889-5871 # 239 biblio@saintemelanie.ca



PRÊT SANS CONTACT ET SUR RÉSERVATION

Les bénévoles sont disponibles et à l'écoute! Réservation:

- Par téléphone: 450 889-5871 poste 228
- Par courriel: biblio111@reseaubibliocqlm.qc.ca
- En ligne: https:/biblietcie.ca
- À la bibliothèque: demandes et collectes lors des heures d'ouverture. Retour des livres dans la chute à livres.

Suggestions de lecture: https://quoilire.ca/ et pour les adolescents et jeunes adultes : À go on lit! : https://www.agol.ca/
Une mine d'informations: https://curio.ca



SPECTACLE DE NOËL VIRTUEL

Éveil: connaître les limites et avoir du respect. Auteur: Marie Élaine Beaudry. Cette lutine couturière n'a qu'une idée en tête: jouer des tours. Son dernier tour a même fait fâcher le Père-Noël! Bobine aura droit à une petite leçon. Et si tous ensemble, nous lui préparions un grand tour? Inscriptions jusqu'au 19 décembre et accès virtuel du 11 décembre au 5 janvier.



CONCOURS - LOIN DES YEUX PRÈS DU COEUR!

Dernière chance! Inscriptions jusqu'au 20 décembre! Six (6) prix à gagner d'une valeur entre 25\$ et 150\$. Partagez en photographies des petits plaisirs, un lieu, un objet de votre quotidien lors du confinement ou que vous étiez heureux de retrouver suite au confinement. Partagez des tranches de vie, des moments magiques malgré la distance.



AMNISTIE DES FRAIS DE RETARD!

Cadeau des Fêtes! Du 22 novembre au 20 décembre, les abonnés qui ont des frais de retard ont la chance de les faire effacer! Pour en profiter, rapportez vos documents en retard lors des heures d'ouverture ou dans la chute à livres. (Exclues, les sommes dues pour des documents perdus). Pour les enfants, l'amnistie est en tout temps!



CLUB DE LECTURE-NATURE À LA FERME RÉSILIENCE

Faites vite, quelques places disponibles! Ton enfant est âgé entre 7 et 10 ans et adore lire et profiter de la nature? Inscris-le aux huit (8) rencontres lors des journées pégagogiques du 13 décembre au 12 juin de 8h30 à 16h.



CLUB DE LECTURE

9 février à 13h. Rencontres et échanges pour partager les coups de coeur et faire des découvertes littéraires.



EXPOSITIONS DE PHOTOGRAPHIES

Jusqu'au 6 janvier- *Défi fleuri et nourricier*Du 13 janvier au 21 mars- *Loin des yeux près du coeur*Vernissage et remise des prix le 13 janvier de 18h à 20h



BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Contactez-nous! Merci aux bénévoles pour leur soutien et leur présence en ces temps exceptionnels!

JOYEUSES FÊTES!



BIBLIOTHÈQUE LOUISE-AMÉLIE-PANET

BIBLIO

du Centre-du-Québec,

BiBli & cie

940, route Principale, Sainte-Mélanie (Qc) JOK 3A0 450 889-5871 poste 228

Heures d'ouverture Mardi 15h30 à 18h - Mercredi 15h30 à 20h - Dimanche 9h30 à 12h Fermeture du 21 décembre au 4 janvier inclusivement



PARC RÉGIONAL DES CHUTES MONTE-A-PEINE-ET-DES DALLES

Mot de la Directrice Générale



Bonjour à vous tous, merci pour cette belle saison 2020, beaucoup de **résidents** sont venus visiter le parc à notre grand bonheur. De plus, un grand nombre de nouveaux visiteurs sont venus découvrir le Parc cet été. Une <u>augmentation d'environ 165 %</u> et nous en sommes très fiers



Au plaisir de vous y croiser !!!

Linda Gadoury Téléphone: 450-883-6060 Ah la belle période des couleurs en automne !!! Nous avons investi environ 70 000 \$ dans le sentier des Castors qui est situé dans le secteur de Sainte-Béatrix et Sainte-Mélanie. La mise à niveau de ce sentier était nécessaire puisqu'il y avait beaucoup d'érosion. Ce projet a été possible grâce à l'aide financière du Programme de Soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des Sentiers et des Sites de Pratique d'Activités de plein air (PSSPA).

Suite au succès du projet pilote des deux dernières années et aux bons commentaires des utilisateurs, la Régie Intermunicipale du Parc Régional des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles a décidé d'ouvrir pour la période hivernale à l'entrée de la municipalité de Sainte-Mélanie, située au 60, avenue de la Champs-Vallon. La Régie installera une toilette disponible pour les randonneurs du parc, l'ouverture est prévue tous les weekends jusqu'à la fin de l'hiver 2020. Des frais de 5 \$ par personne de 13 ans et plus seront exigibles, gratuit pour les enfants de 0 à 12 ans ainsi que pour les résidents des municipalités de Sainte-Béatrix, Saint-Jean-de-Matha et Sainte-Mélanie.



Défi Ski Nicoletti pneus & mécanique 2021



Une édition spéciale où les sports d'hiver sont à l'honneur!

La Fondation pour la Santé du Nord de Lanaudière vous invite à participer à l'édition spéciale du Défi Ski Nicoletti pneus & mécanique les 12 et 13 mars prochains, en famille, entre collègues ou entre amis. Dans un esprit de saine compétition, les équipes de huit personnes sont appelées à réaliser un double objectif : collecter un maximum de dons pour améliorer les soins de santé et les services sociaux, de même qu'effectuer des kilomètres dans la discipline de leur choix. Les participants pourront réaliser leurs kilomètres où ils le désirent : la patinoire de leur municipalité, un sentier près de chez eux, un mont de la région, etc.

Les inscriptions sont en cours! Rendez-vous au <u>www.defiskinicoletti.com</u> pour inscrire votre équipe. Des prix seront remis aux équipes ayant effectuées les meilleures collectes de fonds.

Les sommes amassées seront investies à 50 % dans le CLSC de Chertsey pour la reconfiguration de l'aire d'urgence et de l'accueil, de même que la construction de salles de soins permettant ainsi la mise sur pied d'un GMF et d'un service d'urgences mineures. L'autre moitié des sommes est versée au fonds général de la fondation afin que toutes les autres installations de santé et de services sociaux du nord de Lanaudière puissent en bénéficier.

De plus amples informations sont disponibles au <u>www.defiskinicoletti.com</u> et sur la page Facebook du défi (@defiskinicoletti).





Pas de répit pour la patinoire de la MRC de Joliette sur la rivière L'Assomption

Joliette, le 27 novembre – Depuis des décennies, la patinoire de la rivière L'assomption est au cœur de l'activité hivernale de la MRC de Joliette et à nouveau cette année, il sera possible de compter sur cette importante infrastructure unique au Québec dans le respect des règles édictées par la Santé publique.

La rivière L'assomption se transformera encore cet hiver pour vous offrir près de 9 km de couloir glacé. Au dire de M. Alain Bellemare, préfet de la MRC de Joliette « Dès que la température le permettra, patineurs et marcheurs pourront bénéficier d'un encadrement sécuritaire pour pratiquer leurs activités. Tous pourront profiter des plaisirs de l'hiver et du grand air. »

Toutefois, les évènements planifiés, tels ceux inclus normalement dans le cadre du Festi-Glace seront annulés pour cette 39e édition. Il importe de mentionner qu'au moment d'écrire ces lignes, les règles de la santé publique ne permettent pas l'ouverture des pavillons d'accueil, cependant pour atténuer cette fermeture, des bancs seront ajoutés le long du couloir glacé afin de permettre aux utilisateurs d'enfiler leurs patins ou de prendre une pause. La MRC de Joliette travaille à agrémenter la patinoire, à lui donner des apparences féériques afin d'offrir une expérience renouvelée aux utilisateurs pour la prochaine saison. Plus de détails vous seront transmis ultérieurement.

Organisée sous l'égide de la MRC de Joliette, en collaboration avec ses villes et municipalités membres, la patinoire de rivière Assomption, offre aux lanaudois et visiteurs, un cadre bucolique pour pratiquer le patin ou la marche sur une distance de près de 9 km et ce pendant 50 jours, lorsque la température le permet!





CERCLE DE FERMJÈRES

Le Cercle de Fermières n'a pu reprendre ses activités coutumières, soit les assemblées mensuelles et les ateliers hebdomadaires d'artisanat en raison de la deuxième vague de la pandémie. D'ici à ce que les mesures de confinement soient levées, nos activités devront demeurées suspendues.

Cependant, le temps de l'année est arrivé où nous voulons manifester notre reconnaissance à tous ceux et celles qui ont contribué à faciliter la vie du Cercle, soit les membres du personnel de la Municipalité de Sainte-Mélanie.

Merci également à toutes les fermières qui ont contribué à enrichir les échanges entre les membres et qui réussissent à maintenir un climat harmonieux et respectueux, je suis très fière de faire partie de notre groupe.

Merci également aux membres de notre Conseil d'Administration actuel et aux membres sortantes de 2020, votre apport est précieux.

J'espère que l'année 2021 sera plus paisible et que notre vie reprendra les couleurs des échanges sans contrainte.

JOYEUSES FÊTES À TOUTES ET DEMEUREZ EN SANTÉ!

Diane Emard, présidente



CLUB DE L'AMITIÉ FADOQ SAINTE-MÉLANIE

L'année 2020 est une année de fête pour de Club de l'amitié, avec ses 50 ans de fondation : de 1970 à 2020. J'aimerais remercier les premières personnes qui ont eu le courage et la détermination de bien vouloir fonder une association pour le bien de la communauté qui regroupait les 50 ans et plus.

À l'époque, partout, c'était l'Âge d'Or qui trônait dans toutes les communautés de la province. Avec les années, plusieurs ont laissé tomber l'Âge d'Or pour un nom plus de circonstance comme celui du Club de l'Amitié FADOQ à Sainte-Mélanie, ce qui rend les gens plus ouverts.

J'aimerais remercier toutes les présidentes, tous les présidents ainsi que tous les membres, du début jusqu'à ce jour, qui ont fait que nous avons un Club qui est toujours actif après 50 ans.

Nous aurions aimé souligner cet évènement, mais avec la pandémie, nous avons dû oublier cette fête.

En tant que président, j'aimerais souhaiter un **Joyeux Noël** et une **Bonne Année** à tous les membres du Club de l'Amitié et aussi à toute la communauté de Sainte-Mélanie, en espérant une année 2021 plus joyeuse que celle qui se terminera bientôt.

Pour Information: Jean-Luc Lapierre au 450-889-2019 / Ginette Gravel au 450-889-2566

RÉSIDENCE D'AILLEBOUST

La COVID-19 nous a frappé durement, mais les choses sont revenues à la normale et nous espérons qu'elles le restent pour la prochaine année.

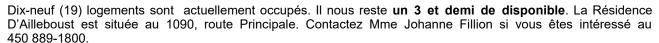
Permettez-moi de vous présenter notre nouveau conseil d'administration :

M. Marcel Loyer: président

Mme Lyne Dion : vice-présidente et responsable du comité : milieu de vie Mme Johanne Fillion : secrétaire et responsable du comité, santé, sécurité

M. Jean Luc Lapierre, trésorier,

- M. Denis Filiatrault : administrateur et responsable municipal
- M. Rolland Grenier : administrateur et responsable du comité entretien
- M. Gaétan Bruneau: administrateur



Merci et encore une fois, Joyeux Noel et Bonne année

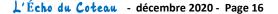
OFFICE D'HABITATION AU CŒUR DE CHEZ NOUS

Logement vacant 3 et demi au HLM de Sainte-Mélanie au 70, rue des Ormes.

Recherche locataire âgé de 65 ans et plus, citoyen de Sainte-Mélanie pour le mois de décembre.

Si vous êtes intéressé, veuillez contacter Mme Mélanie Gallant, directrice générale de l'Office d'Habitation Au cœur de chez nous au 450 750-5091 ou par courriel direction@ohcoeur.ca.





GUIGNOLÉE

L'édition 2019 de la Guignolée de l'Entraide communautaire Sainte-Mélanie a permis d'amasser **9 938 \$** dont le tiers pour la guignolée dans la rue avec la complicité de pharmacie Proxim Pierre-Alex





Laurendeau & Gabrielle Richer, le reste provenant de généreux donateurs. À cause de la pandémie, cette année sera bien différente. Nous ne pourrons pas faire de Guignolée dans la rue. Nous vous demandons donc de contribuer par chèque ou en passant par CANADON ou vous pourrez accéder par le site de la Municipalité. Nous ne pourrons pas recevoir de denrées comme par le passé, mais vous pouvez acheter un sac de provisions préemballé au IGA Guilbeault de Sainte-Mélanie.



PANIER DE NOËL

La préparation des paniers de Noël sera bien simple cette année parce que nous ne voulons pas mettre à risque la vingtaine de joyeux bénévoles qui nous aident à faire le tri et la distribution des denrées et que nous voulons revoir l'année prochaine si on peut reprendre nos activités comme par le passé. Le panier sera donc très petit, mais nous compenserons en bons d'épicerie.

La distribution des paniers de Noël se fera en 2 temps. Le vendredi 18 décembre de 11 h à midi pour les bénéficiaires réguliers. Le mercredi 16 décembre entre 13 h et 15 h pour les autres familles qui se seront inscrites. Important : La distribution se fera au Presbytère.

Pour toutes personnes désirant effectuer une demande de panier de Noël, vous êtes invitées à vous inscrire en nous contactant jusqu'au 10 décembre inclusivement au 450 889-5871 poste 227 ou par courriel entraidecommunautairestm@gmail.com.

ENTRAIDE COMMUNAUTAIRE

Veuillez prendre note que les services offerts par l'Entraide communautaire feront relâche à compter du 18 décembre et seront disponibles à compter du 5 janvier 2021. La situation ne permet toujours pas d'ouvrir la cuisine communautaire. L'assemblée générale annuelle a été reportée une deuxième fois. Lorsque nous pourrons la faire, elle sera biannuelle.

COMPTOIR VESTIMENTAIRE

Le comptoir avait ouvert en septembre et a dû refermer peu de temps après, mais vous pouvez nous contacter pour toute urgence et nous prendrons un rendez-vous. Vous pouvez continuer à laisser des vêtements propres, équipements sportifs, jouets et autres qui ne servent plus et les déposer dans le bac prévu à cet effet à l'arrière du presbytère au 910, route Principale. Il est important de ne rien laisser traîner en dehors des bacs. Si c'est trop gros, veuillez nous contacter avant de vous déplacer. Merci de contribuer à l'environnement par votre précieuse récupération! Pour les grosses télévisions et appareils électroniques désuets, veuillez les apporter *Au petit coin de l'informatique* où il y a un bac prévu à cet effet situé au 1160, route Principale.

SOYONS SOLIDAIRES POUR AIDER CEUX QUI EN ONT LE PLUS BESOIN ET MERCI À L'ÉQUIPE DE BÉNÉVOLE QUI TIENT LE FORT MALGRÉ TOUT CE QUI SE PASSE EN CE MOMENT.

Didier Pain, président



Comité de Sainte-Mélanie

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAJTÉES ET PRÉRETRAJTÉES

Bonjour à tous,

Le comité de l'Association Québécoise de défense des droits des retraités et préretraités (A.Q.D.R) pour la municipalité de Sainte-Mélanie tenait à vous offrir leurs meilleurs vœux particuliers en ce temps de pandémie.

Nous attendons patiemment l' autorisation de pouvoir à nouveau vous offrir des rencontres instructives, agréables en amitié tout comme en information. L'intérêt d'appartenir à un groupe de défenseurs des droits aux aînés (50 ans et plus) vous intéresse ?? Vous pouvez devenir membre en tout temps au coût de 20 \$ annuellement. Vous avez droit à des réductions dans divers services dont l'assurance de la Capitale entre autres. Nous offrons aussi du transport pour vos rendez-vous médicaux.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter madame Diane St-Denis au 450 889-8198 ou madame Johanne Vincent au 450 889-8977.

Nous vous souhaitons à tous, **Santé, Paix, Amour et Joie**. Soyons prudents en prenant soin des autres, c'est comme prendre soin de nous et n'oublions pas qu'à suivre les consignes, c'est gagnant ! Ne lâchons pas ! Ça va bien aller !



En application des directives de la Santé Publique, c'est à regret que la réunion en personne de l'assemblée générale annuelle du Comité de jumelage a dû être annulée. Pour respecter nos statuts et permettre aux membres de se prononcer sur les sujets essentiels, un bulletin de vote leur a été transmis par courriel auquel était attaché les

informations habituelles (budget, rapport annuel...).

D'autres parts, afin de maintenir le contact avec les membres, un nouveau projet sera bientôt proposé via le site internet concernant nos villages jumelés avec leur histoire.

Enfin la préparation de la réactivation de la correspondance scolaire se poursuit et cette activité sera prête dès que les conditions de santé publique le permettront.

Nous avons aussi une pensée pour les victimes des tragédies sanglantes qui ces dernières semaines ont endeuillées nos deux nations de chaque côté de l'Atlantique.

Pour consultation : jumelagesainte-melanie.org



Le RENDEZ-VOUS POÉSIE EN COULEURS

Contexte pandémique oblige, c'est avec regret que Culture en Action a dû annuler le « Rendez-Vous Poésie en Couleurs » prévu le 11 octobre dernier au Sentier de la Poésie. Cet événement poético musical se voulait un clin d'oeil avant-coureur à la 2^e édition du Rendez-Vous Couleurs Orgue et Poésie prévue à l'automne 2021. Culture en Action souhaite de tout cœur que les conditions sanitaires en lien avec la pandémie seront propices à la réalisation du Rendez-Vous Poésie 2021.

Nous tenons à remercier pour leur soutien nos fidèles partenaires : la Municipalité de Sainte-Mélanie, la Caisse Desjardins de Joliette et du Centre de Lanaudière et la députée Véronique Hivon.

À VENIR

Culture en Action lancera bientôt la mise en production de capsules virtuelles « poésie-réconfort » avec les artistes qui devaient participer au Rendez-Vous Poésie en Couleurs du 11 octobre dernier : pour le volet poétique, Jean-Paul Daoust, Caroline Fortin, Anne-Sophie Poisson, Gaétan Dostie et pour le volet musical, Yves Lambert. Ces capsules seront accessibles au début 2021 sur diverses plateformes numériques dont notre site internet et Facebook.

Soyez à l'affût... D'ici là, Culture en Action vous souhaite une période des Fêtes riche en lectures et musiques tonifiantes.

Gilles Tessier Au nom de l'équipe Culture en Action

Félicitations à Jean-Paul Daoust

Au nom de Culture en Action, nous désirons féliciter monsieur Jean-Paul Daoust, poète de Sainte-Mélanie, qui s'est vu décerner, lors du Gala virtuel des Grands Prix Desjardins de la culture de Lanaudière le 20 novembre dernier et produit par Culture Lanaudière, le Prix du CALQ - Artiste de l'année dans Lanaudière remis par le Conseil des arts et des lettres du Québec. Ce prix est assorti d'un montant de 10 000 \$.

Les membres du jury du Conseil ont salué « le talent et la passion de Jean-Paul Daoust, un être fascinant qui respire l'esprit. Ce poète, qui possède l'art de la métaphore, multiplie ses présences à des événements dans le souci de promouvoir et de démocratiser la poésie. Bien enraciné dans sa région, l'écrivain lanaudois contribue à l'évolution de son milieu grâce à son travail passionné ».

Pour voir ou revoir ce gala : https://www.culturelanaudiere.gc.ca/

MONTREZ-NOUS VOTRE BONHOMME DE NEIGE!





TOUT COMME TÉO, ÂGÉ DE 5 ANS, MONTREZ-NOUS VOTRE BOHNOMME DE NEIGE.

L'hiver s'installe et la neige recouvrira bientôt le sol. Elle vous permettra de profiter des joies de l'hiver et de pratiquer vos activités hivernales préférées en famille. Profitez-en pour vous amuser et nous faire un bonhomme de neige rigolo, simple ou spécial. Prenez-le en photo et acheminez le à l'adresse courriel <u>info@sainte-melanie.ca</u>. Indiquez-nous votre nom et l'adresse du lieu où vous habitez, s'il a été fait par un enfant, indiquez-nous son âge. Lors de la prochaine édition du journal municipal prévue pour la mi-février, nous ferons un montage de tous les envois que nous aurons reçus.



PROFITEZ DE L'HIVER,

AMUSEZ-VOUS!



AIDF-MÉMOIDE

Sainte-Mélanie LE PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION - Téle 10, rue Louis-Charles-Panet - J0K 3A0 450 889-4527 télécopieur / Urgence 450 803-0	Horaire Du lundi au jeudi de 9h a 12h et 13h à 17h Vendredi: de 9h à midi (fermé en après-midi)				
Directeur général et secrétaire-trésorier	Claude Gagné	Poste 222	cgagne@sainte-melanie		res mary
Secrétaire-trésorière adjointe	Martine Malo	Poste 223	martine.malo@sainte-melanie.ca		
Technicienne-comptable	Sylvie Arvisais	Poste 232	sylvie.arvisais@sainte-melanie.ca		
Secrétaire-réceptionniste	Francine Chaput	Poste 221	info@sainte-melanie.ca		
Inspecteur en bâtiment et en environnement	Tony Turcotte	Poste 224	urbanisme@sainte-melanie.ca		
Inspecteur adjoint en bâtiment et environnement	Sylvain Nihouarn		urbanisme@sainte-mela	anie.ca	
Technicien en loisirs	Martin Alarie	Poste 234	martin.alarie@sainte-m	elanie.ca	
Contremaître au service des Travaux publics	Gabriel Charette	Poste 236	tp@sainte-melanie.ca		
Contremaître adjoint au service des Travaux publics	Dominic Durand				
Journaliers au service des Travaux publics	Marcellin Beauséjour / Ma	ixime Beauséjour	/ Olivier Dubois		
LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL					
Mairesse et conseillère de la MRC de Joliette			Françoise Boudrias	450 889-5871 pos	te 225
OMH, Travaux publics			Daniel Gravel	District numéro 1	450 889-2327

ELO MEMBREO DO CONSEIE MONION AE			
Mairesse et conseillère de la MRC de Joliette	Françoise Boudrias	450 889-5871 post	e 225
OMH, Travaux publics	Daniel Gravel	District numéro 1	450 889-2327
Communautaire, Familles et Hygiène du milieu	Jasmin Boucher	District numéro 2	450 758-6235
Aînés, MADA, Vieillir dans sa communauté rurale, CCU, Jumelage, Plan développement stratégique	Denis Filiatrault	District numéro 3	514 794-2337
Sécurité publique de la MRC de Joliette, CCU	Gilbert Perreault	District numéro 4	450 889-5345
Administration générale, Bibliothèque, Entraide Communautaire, Loisirs et culture	Geneviève Poirier	District numéro 5	450 889-5871
Loisirs et culture, Politique familiale et MADA, Régie du parc des Chutes	Nathalie Lépine	District numéro 6	450 916-3608

SALLES MUNICIPALES, BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE ET CAMP DE JOUR ESTIVAL					
Location des salles municipales et camp de jour estival	450 889-5871 poste 234	20, rue des Ormes	Martin Alarie	Technicien en loisirs	
Centre des loisirs / Local Jeunesse L'Amigo / Patinoires	450 889-5871 poste 235	20, rue des Ormes			
Salle Jean-D'Ailleboust (salle du conseil)	450 889-5871 poste 229	10, rue Louis-Charles-l	Panet		
Bibliothèque Louise-Amélie-Panet (biblio111@reseaubibliocqlm.qc.ca)	450 889-5871 poste 228	940, route Principale	Ghislaine Beaufort, co	oordonnatrice poste 239	

Associations et organismes de Sainte-Mélanie					
A.Q.D.R. de Sainte-Mélanie	Diane Garand-Saint-Denis	450 889-8198			
BON VOISIN BON ŒIL (surveillance de quartier)	Bonvoisin.ste-melanie@hotmail.	com			
Cercle de Fermières	Diane Emard	450 886-5836	Local: 450 889-5871 poste 230		
Club de l'Amitié FADOQ Sainte-Mélanie	Jean-Luc Lapierre	450 889-2019	Salle Oasis-Joly: 450 889-4642		
Club de bridge de Sainte-Mélanie	Gaétan Dubreuil	450 889-7597	gdubreuil58@gmail.com		
Comité de Jumelage de Sainte-Mélanie	Yves Blanc	450 889-1315	www.jumelagesainte-melanie.org		
Comité loisirs de Sainte-Mélanie	Martin Alarie	450 889-5871 poste 234	www.loisirs-ste-melanie.org		
Conseil d'établissement de l'École Ste-Hélène	Joël St-Pierre	450 758-3696			
Culture en Action	Diane Gagnon	514 495-2234	cultureenaction2018@gmail.com		
Cursillo Sainte-Mélanie	Diane Garand-Saint-Denis	450 889-8198			
Entraide communautaire	450 889-5871 poste 227	Veuillez laisser vos coordonn	nées sur la boîte vocale		
Infirmière en milieu rural de Sainte-Mélanie	450 755-2111 poste 3381	Disponible les jeudis à Sainte	e-Mélanie <u>sur rendez-vous</u>		
Office d'habitation au Cœur de chez nous	Mélanie Gallant	450 750-5091	direction@ohcoeur.ca		
Passe-partout	Marie-Ève Morrissette	450 758-3500 poste 22686			
Résidence d'Ailleboust	Marcel Loyer	450 752-7312			
Soccer	Martin Lépine	450 889-2342			
Vieillir en demeurant dans sa communauté rurale		450 759-2237			

CONTACTS ET NUMÉROS UTILES			
École Ste-Hélène	450 758-3696	Ministère du Transport	450 759-5667 / 1 800 355-0511 Conditions routières
Bureau de poste	450 889-4411	MRC de Joliette	450 759-2237
Caisse Desjardins de Joliette et du Centre de Lanaudière	450 752-0602	Parc de récupération Nord-Ben	450 759-9007
Carrefour canin Lanaudière (Saint-Paul)	450 752-2646	Régie du parc des Chutes	450 883-6060
Centre de services scolaire des Samares	450 758-3500	Service prévention incendies St-Charles-Borromée	450 759-4415 jour / 450 750-6200 soir et fin de semaine
EBI Environnement	450 836-7031	Sûreté du Québec - Accès direct service de police	310-4141 (*4141 - cellulaire)
Fabrique paroisse Ste-Anne	450 753-3055	Sûreté du Québec - Renseignements administratifs	450 759-5222